

guerre ne va pas se terminer par un armistice et un traité de paix. Elle va se terminer avec des armées d'occupation non seulement en Europe mais en Asie. Comment il est possible à quelqu'un de dire que nous pouvons sans embarras nous charger d'une dette, sans avoir une idée même approximative de son montant, c'est là je suppose un des mystères de la haute finance. Mais M. Towers nous donne cet avertissement: "La clef de ce problème comme de tant d'autres, c'est de maintenir à un niveau élevé et le travail et le revenu." Et je crois que c'est probablement là le grand problème dont ce Comité aura à s'occuper dans la préparation de son rapport au Parlement.

Je tiens à attirer l'attention des membres du Comité sur ce que dit M. Towers quand il en vient à la discussion de ce problème. Je vais vous le lire pour le faire insérer au compte rendu. Je prends cela de nouveau à la page 11 du rapport de la Banque du Canada pour 1943. Voici ce que dit M. Towers:

On peut assez facilement donner une idée de l'amplitude des rajustements qu'envisagera le Canada après la guerre pour maintenir un haut degré d'emploi. En 1939, environ 4,000,000 de Canadiens avaient un emploi rémunéré et au moins 300,000 personnes en état de travailler chômaient. A la fin de 1943 la population occupée à un travail rémunéré s'était accrue à approximativement 5,100,000, mais de ce nombre environ 1,900,000 personnes étaient engagées soit dans les forces armées, à fournir les armes pour la guerre ou à produire la nourriture requise pour l'exportation spéciale à ce temps de guerre. Le nombre disponible pour satisfaire aux besoins des civils était donc tombé à environ 3,200,000, mais au cours de la même période le standard de vie s'était notamment amélioré et il était probablement plus élevé que jamais. Cette plus grande production des biens de consommation par un plus petit nombre de travailleurs s'explique en partie par des heures prolongées de travail, des récoltes favorables et le fait que maintenant il n'y a plus qu'un nombre très restreint de travailleurs employés à produire des biens de production pour les besoins des civils. Toutefois, un autre facteur important qui a contribué à cette situation c'est le degré d'amélioration qu'ont atteint nos techniques de production sous l'impulsion des exigences de la guerre.

Quand la guerre aura cessé, une partie de ceux qui sont employés actuellement se retireront volontairement et les services armés maintiendront peut-être un effectif beaucoup plus nombreux qu'avant la guerre. Il semble cependant qu'il y aura au moins 4,700,000 travailleurs à employer aux occupations des civils, soit au moins 1,500,000 de plus que le nombre engagé actuellement dans ce secteur de l'économie. Avec les améliorations technologiques actuelles, un effectif aussi imposant pourra produire pour les civils un volume beaucoup plus considérable de marchandises et de services qu'il ne s'est jamais vu au Canada jusqu'ici. Il faudra, de ce fait, un volume très considérablement augmenté de consommation et de placement productif pour absorber en entier cette production et maintenir un haut degré d'emploi. Les rajustements nécessaires seront certes d'une amplitude sans précédent et il est urgent que les organisations ouvrières, agricoles et commerciales, ainsi que les gouvernements, s'y préparent hardiment.

En m'appuyant sur ce seul passage et sa claire relation avec la Banque d'expansion industrielle, je vais proposer, monsieur le président, de demander que le rapport de la Banque du Canada pour l'exercice 1943 publié le 10 février 1944 par le gouverneur, M. G. F. Towers, soit référé à ce Comité. Je propose que nous demandions au Parlement de faire cet ordre de renvoi.

M. KINLEY: Est-ce que vous êtes d'accord avec les vues exprimées dans cet exposé, monsieur McGeer? Il me semble que c'est très bien.